



# MAIRIE DE SAÂCY-SUR-MARNE



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2019

**Présents :** M. BÉGNY, Maire –  
M. BARBIER – Mme MONTAMBAULT – Mme PIERRE : **Adjoints** –  
Mesdames CAMBON – ESCULIER – DELACOURT – LESZYK –  
Monsieur BOUVRANDE

**Absents excusés :**

Madame VEYSSET qui donne procuration à Mme PIERRE, adjointe.  
Madame TETEREL –

**Absents :**

Madame JORON –  
Messieurs FOURNIER – BEZ J-M – CARON – BEZ J. – HENNEQUIN –

**Secrétaire de séance :** Mme MONTAMBAULT – **Secrétaire auxiliaire :** M. BRIGNOU –

- ❖ Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents à la séance du 08/04/2019, le compte rendu de cette séance et signe le document correspondant.
- ❖ Monsieur le Maire donne le compte rendu des décisions prises par application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire pour la période du 08/04 au 09/09/2019.

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

01. Instaure, à l'unanimité, la part facultative 'complément indemnitaire annuel' (CIA) dans le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
02. Accorde, à l'unanimité, une indemnité de conseil au taux de 100% pour le comptable public, Madame Florence JOSSE-VETAULT.
03. Instaure, à l'unanimité, un tarif des frais d'enlèvement de dépôt sauvage de 500 euros pour les particuliers et 1500 euros pour les entreprises.
04. Prononce, à l'unanimité, l'admission en non valeur de créance irrécouvrable, pour un montant de 618,93€.
05. Approuve, par 9 POUR et 1 ABSTENTION (Mme VEYSSET), la convention pour l'entretien, la maintenance et le raccordement des bornes d'informations voyageurs (BIV).
06. Approuve, à l'unanimité, la convention avec la Communauté d'Agglomération, relative au marché à bons de commandes pour les travaux de voirie.
07. Donne un avis favorable, par 5 CONTRE (Mmes VEYSSET, PIERRE, DELACOURT, LESZYK et M. BOUVRANDE) et 5 POUR (M. le Maire, M. BARBIER et Mmes MONTAMBAULT, CAMBON et ESCULIER) sur le projet de nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération et approuve le projet de statut de la nouvelle Communauté d'Agglomération, ainsi que la répartition des sièges selon le droit commun.
08. S'abstient de donner son avis, à l'unanimité, sur le projet de PLU de la commune de Saint-Cyr-sur-Morin.
09. Accorde, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle pour l'association C'est déjà ça, correspondant au montant des factures acquittées, dans la limite de 500€, pour les travaux de mise aux normes de la cuisine.
10. Décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint d'animation territorial, à temps non complet, d'une durée de travail de 20h hebdomadaires.
11. Décide, à l'unanimité, le retrait de la délibération n°2019/02/06 relative à la convention de projet urbain partenarial (PUP) pour la parcelle section A n°260.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAÂCY-SUR-MARNE, pour être affiché le 12 septembre 2019, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

À SAÂCY-SUR-MARNE, le 11 septembre 2019

Le Maire,

**P-E. BÉGNY**

